



Assemblée générale annuelle 2015

Procès verbal

Présences:

CA: Mathieu Lemay, François McMurray, Éric Lachapelle, Paul Hotte (2), Jacques Lahaie (2), Yvon Brissette

Absents CA: Audry Larocque

Membres:

Lisa Bolduc, Marc Cloutier (2), Jean Dalpé, Nathalie Duchaine, Stéphane Giguère (2), Guillaume Lacousière, Josée McMurray (2), Pierre Pelletier (2), Nadine Prud'homme (2), Robert Racette (2), Steve Lemay (2), Olivier Pascal, Nicole Godin, Pierre Delisle, Lison Bédard (3), Marie-Claude Lalonde.

1. Ouverture

La réunion s'ouvre à 9:40 heures

2. Ordre du jour

Lecture de l'ordre du jour

Ajouter à 11 Varia, a) Code Éthique

Adoption proposée par: Pierre Delisle

Appuyé par: Steve Lemay

Adoptée à l'unanimité

3. Procès-verbal AGA 2014

Aucune modification

Adoption proposée par: Paul Hotte

Appuyé par: Marc Cloutier

Adopté à l'unanimité



4. États financiers

Le secrétaire-trésorier, Yvon Brissette, présente les états financiers de l'année 2014. Nous avons cette année une perte sur opération d'environ 144.00\$ qui vient de 3 postes en particulier: les frais de test concernant la surveillance des lacs, le site internet renouvelé pour 3 ans et les frais de poste et de photocopie pour l'impression et l'envoi du code d'éthique.

5. Actions entreprises en 2013

5.1. Surveillance des lacs

François McMurray présente les résultats des tests que nous avons effectués au cours de l'été 2014, c'est notre 3ième année. Les résultats montrent une certaine dégradation pour la transparence mais quand même dans les limites acceptables pour notre lac. La présence de phosphore est cependant à surveiller de plus près car le phosphore peut nuire à l'oxygène au fond du lac et créer des problèmes à long-terme.

Plusieurs personnes apportent des commentaires dont voici un léger aperçu:

- Les résultats apparaissent sur le site du gouvernement pour les lacs
- Il faut faire attention à ces mesures qui sont divulguées mais qui peuvent être mal interprétées par les gens qui les consultent.
- Un participant soulève la question des algues bleues. Est-ce que l'association devrait conseiller aux membres de ne pas divulguer l'information? Le CA se penchera sur le sujet.
- Un autre participant signale que depuis que nous avons la descente publique cela apporte plus de sable à la décharge du lac et qu'un banc de sable se forme à sa sortie où il y avait une frayère à achigan.

Nous publierons les résultats du suivi RSVL, de l'étude générale de l'OBVRLY ainsi que la présentation de l'AGA sur le site de l'association (www.arldpr.org).

5.2. État des berges

Nous avons formé un comité qui a, pour la première fois, évalué la caractérisation des berges: Mathieu Lemay, Jacques Lahaie, Marie-Claude Lalonde, François McMurray, Yvon Brissette. Une de nos membres, Mme Marie-Claude Lalonde, a gentiment proposé que nous utilisions son ponton pour faire le tour du lac et en évaluer l'état des berges, nous l'en remercions.

Le comité avait reçu préalablement une formation de M Yann Boissonneau.

Un membre propose que l'information sur comment préserver la bande riveraine soit diffusée par l'Association.



5.3. Code d'éthique

Trois des membres du CA ont travaillé à ce document: Mathieu Lemay, Éric Lachapelle, Yvon Brissette. Nous avons finalisé le code d'éthique et en avons fait un pamphlet qui a été distribué à tous les propriétaires autour du lac en plus d'une copie envoyée au maire, au directeur général et au responsable du dossier environnement à la municipalité. Il est suggéré d'en expédier une copie aux divers députés de la région: provincial et fédéral.

Une des participantes souligne le bon travail accompli et félicite ceux qui y ont participé. L'assemblée applaudit les responsables.

Il est suggéré d'en préparer un résumé que nous pourrions afficher à la descente publique.

6. Présentation de OBVRLY

En fait lors de nos rencontres avec la municipalité, celle-ci nous a proposé d'ajouter à nos mesures, dans le cadre du programme de surveillance des lacs, une analyse plus approfondie de la situation de notre lac par un consultant du OBVRLY, M Yann Boissonneau. Ce dernier nous présente donc les résultats de son travail.

Il nous enverra une copie de sa présentation et du rapport qu'il prépare pour la municipalité que nous afficherons sur notre site Internet.

Yann mentionne qu'il peut donner une formation pour effectuer l'identification des apports sédimentaires.

Yann mentionne qu'il serait bon pour l'association de se munir d'un plan directeur pour le lac.

7. Priorités 2014-2015

- Poursuivre les tests sur la qualité de l'eau
- Circulation autour du lac
 - Un membre mentionne qu'un stop devrait être mis à la sortie du chemin de la descente publique.
 - Un membre mentionne que le chemin côté nord est mal entretenu.
 - Il faudrait améliorer la signalisation des noms de rue autour du lac.
- Environnement
- Fête des riverains
- Dates de la pêche harmonisées pour toutes les espèces
- Identification des membres



- Site de petites annonces
- Relation avec la municipalité:
 - Signalisation autour du lac
 - Redressement des chemins
 - Descente publique à réviser
 - Déversement d'huile à chauffage

8. Questions

Aucune question vu qu'on a déjà traité celles-ci lors des interventions de la rencontre.

9. Conseil d'administration

Cinq (5) postes sont en élection et comme quatre des administrateurs désirent continuer, elles sont élues à l'unanimité. Ces personnes sont: Éric Lachapelle, François McMurray, Jacques Lahaie et Mathieu Lemay.

Audry Larocque n'a pas manifesté son désir de continuer et son poste est libre. Toutefois un membre a contacté notre président et a manifesté son intérêt à devenir membre du CA, il s'agit de M Gilles Doucet.

Toutes ces personnes sont élues et formeront le nouveau conseil.

10. Varia

10.1. Code d'éthique

Le membre ayant soumis cet item a déjà proposé de féliciter les administrateurs qui ont travaillé au document du code d'éthique.

10.2 Berce du Caucase

La berce du Caucase est une plante assez néfaste car si on s'y frotte nous pouvons avoir des réactions violentes de démangeaison. Nous vérifierons ce qu'il faut faire si nous en trouvons, et si nous devons en aviser le ministère de ressources naturelles et un avis sera publié dans notre prochain bulletin.

10.3 Descente publique

Un membre mentionne qu'il a repêché un pneu et une batterie dans l'eau près de l'accès.

Les membres mentionnent que l'accès publique n'est pas rustique, telle que montrée par Louis Allard lors de la présentation du projet.

Un membre propose de redemander à la municipalité de remettre la roche promise en place.



La descente publique est devenu un stationnement pour VTT et cela dérange les voisins.

Un membre propose l'ajout d'une toilette sèche à la descente.

10.4 Dates de pêche

Une discussion s'ouvre à propos des dates d'ouverture de la pêche car certains membres ont observé que des pêcheurs attrapaient des prises hors des dates réglementaires. Après avoir contacté les agents de conservation pour les en informer, ceux-ci se disent incapables de vraiment émettre des avis car ils ne peuvent identifier les prises que les pêcheurs ont attrapées. Pour corriger cette anomalie un membre propose de limiter les dates de pêche pour toutes les espèces dans le lac.

Après plusieurs interventions des participants, soit en faveur ou soit contre, nous avons une proposition qui est déposée sur cette situation.

Proposition sur les dates de pêche:

Considérant l'ouverture par la municipalité de St Alexis des Monts d'une descente publique

Considérant que cette descente attire des pêcheurs sur notre lac autres que seulement les riverains

Considérant que les pêcheurs ne respectent pas tous les dates de pêche pour les différentes espèces dans notre lac

Considérant qu'il est difficile pour les agents de la faune de vérifier si les pêcheurs sont en règle dû aux différentes dates autorisées par espèce

Il est proposé d'uniformiser les dates de pêche pour toutes les espèces dans le lac des Pins Rouges de St Alexis-des-Monts selon ce qui suit:

Ouverture: Premier juillet

Fermeture: 15 septembre

Proposé par: M Steve Lemay

Appuyé par: Mme Nicole Godin

Pour: 19

Contre: 2

Abstention: 1

Proposition adoptée sur division

11. Levée de l'assemblée

Proposée par Steve Lemay
Appuyée par Nicole Godin
Adoptée à l'unanimité

L'assemblée est levée à 12:35 heures.